

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – APPLICATION DECRET VOIRIE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **modification de voirie**.

La demande est introduite par M. Pieter DEVOS & Mme Griet CINJAERE demeurant Gentstraat n°43 à 8800 Roeselare.

Le projet de modification de voirie s'inscrit dans le cadre d'un remembrement parcellaire. Le demandeur propose la suppression du chemin communal (appendice du Chemin n°5) traversant sa propriété cadastrée A 300K et A 300F/2 en le déplaçant à l'extrémité de sa parcelle pour le relier au Chemin n°1 – Rue de Bertrand-Fontaine à Mouzaive et ce, conformément au plan dressé le 15 juillet 2024 par le Géomètre-Expert Michaël Dony.

L'enquête publique est réalisée en vertu du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration communale

Rue Albert Raty, 112

5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

- les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ;
- le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Dutermé par téléphone : 061/21 04 32 ou mail : fabienne.dutermé@vresse-sur-semois.be

L'enquête publique est ouverte le 30/08/2024 et clôturée le 30/09/2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois,
 - par télécopie au numéro : 061/50 15 47,
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@vresse-sur-semois.be
 - remises à Mme Dutermé dont le bureau se trouve : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Voirie-modif-2024-5060**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Dutermé ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **30/09/2024 à 11h00**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargée(e) de donner des explications sur le projet est Mme Dutermé dont les bureaux se trouvent rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois (uniquement le matin)

A VRESSE-SUR-SEMOIS, le 12/08/2024

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD